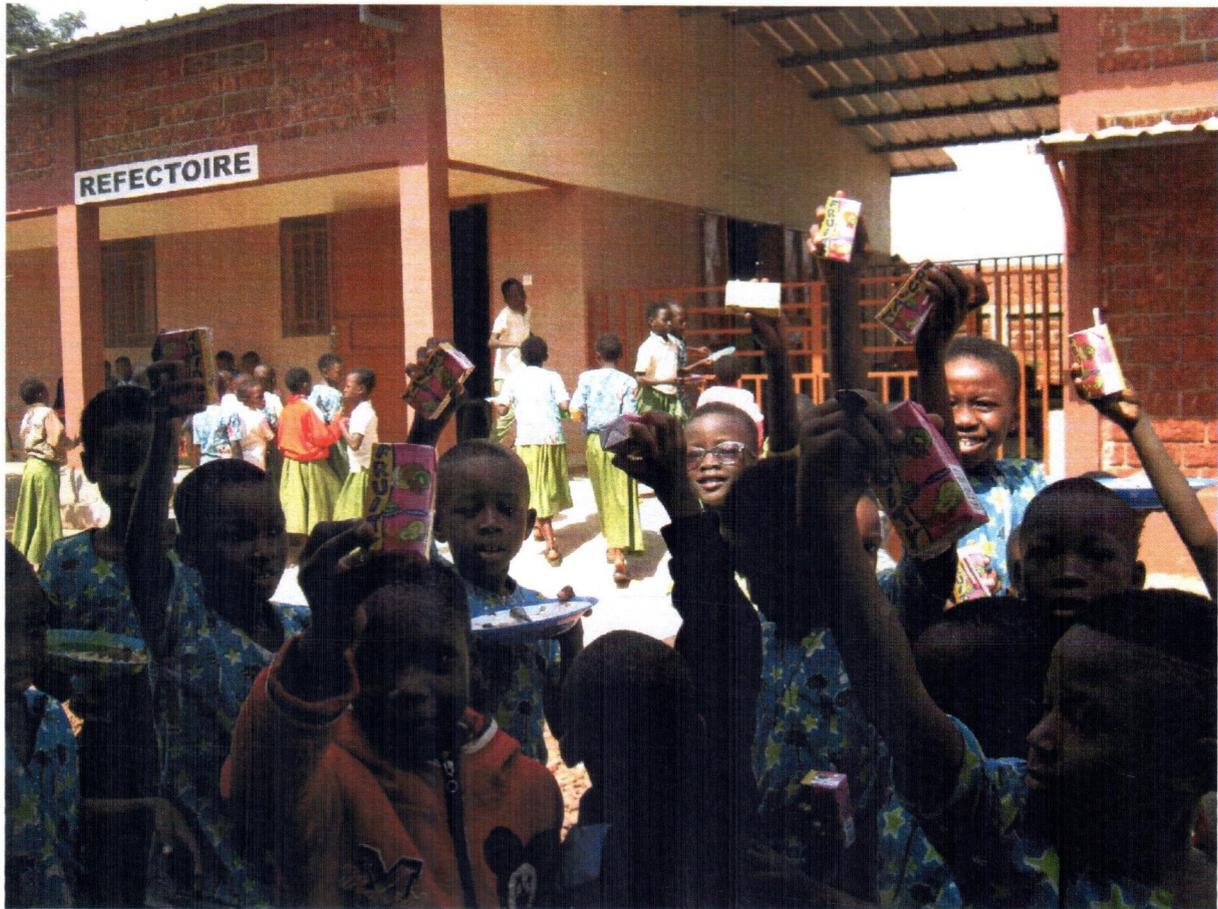


Subsides accordés par TIMSHEL aux Petites sœurs de la sainte enfance au Burkina Faso

Au profit de leurs élèves du CEB et environnant pour la rentrée 2023 – 2024

Rapport Narratif

Les Petites sœurs de la sainte enfance au Burkina commencent par adresser leurs vifs remerciements à TIMSHEL pour son soutien continu à leur mission depuis la découverte de leur œuvre par celle-ci. Oui vous faites avancer les enfants dans leur scolarité dans un épanouissement. Cette année, vous contribuer fortement à leur santé par le menu qui varie à cause de l'apport de la crudité, du jus et autres ingrédients locaux pour donner un menu riche. Oui, dès la réception des 3 918 687 FCFA à la date du 13 juin 2023, la cuisine a pris une autre allure.



Il nous arrive de faire intervenir les enfants pour le tri de la salade pour épauler les cuisinières à bien laver celle-ci. Le jour où la salade est consommée, dès que l'enfant rentre chez lui, c'est l'annonce est faite aux parents car inhabituel. La joie se communique ainsi et cela grâce à vous. Nous n'avons pas de facture pour la salade, par contre pour le jus et des biscuits cela est possible quand ils sont pris dans un grand magasin ainsi nous joignons quelques factures. Pour le jus fabriqué localement il n'y'a pas de facture. En plus de la salade, nous avons acheté quelques ingrédients locaux pour améliorer les sauces comme de la courgette, des feuilles d'oignons et pour ceux -ci aussi nous n'avons pas de reçu avec les marchands locaux. Nous vous rassurons que l'utilisation juste et

économique de ces subsides ait permis l'amélioration des repas pour les enfants.



Nous nous excusons du manque de disponibilité de reçu pour chaque rubrique. Avec les 1 500 000 FCFA, tous les enfants n'ont pas eu la même somme pour l'aide scolaire. Pour certains ce fut la prise en totalité de la scolarité et pour d'autres un complément pour leur permettre de bien terminer l'année. 1 000 000 FCFA pour la consommation de la salade particulièrement et d'autres ingrédients, 1 068 687 FCFA pour les biscuits et jus de fruits. Au sujet du jus, nous avons acheté chez des femmes qui le font aussi localement et qui n'ont pas de reçu. Tel que le bissap, le jus de farine de petit mil, jus du pain de singe (fruit du baobab). 250000 FCFA pour l'aide en scolarité des enfants de familles démunies proches de notre centre et 100 000 FCFA pour des soins d'enfants dont les parents n'avaient pas les moyens pour une prise en charge rapide en cas de l'épidémie de la dengue. Ce volet fut un imprévu et la gestion économique des fonds a permis d'y répondre. Pour ce qui concerne les scolarités tout fut versé pour couvrir la scolarité de 20 enfants. Pour ce qui concerne la salade et le jus à cette date, il reste pour la salade 350 000FCFA et pour le jus et biscuits 275000FCFA. Nous pensons utiliser ces restes pour la fête de la clôture de l'année scolaire au mois de juin. Pour ce qui concerne les soins, tout fut utilisé pendant la période de l'épidémie de la dengue au Burkina qui a été inquiétant et a demandé des soins rapides et des préventions.

Remerciements

De toute la communauté des sœurs en mission sur le site de l'utilisation du don de TIMSHEL, des sœurs des autres communautés informées de votre aide et particulièrement les premières responsables. Votre aide alimentaire a permis moins de maladies, et l'aide scolaire une continuité de la scolarisation des plus démunis. Merci et merci !

Bobo, le 8 Mai 2024

Sœur Thérèse MILLOGO Psse


Petites Sœurs de la Ste. Enfance
Secteur 5 B.P. 312
Bobo-Dioulasso